

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 47 (1918)
Heft: 15

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III^{me} exposé. — Tout cela ne nous montre pas encore bien pourquoi et comment il pleut sur les montagnes.

(Nous allons appliquer la connaissance des phénomènes ci-dessus au but de notre leçon. Une notion est acquise : c'est que la pluie est de grosses gouttes d'eau, formées par de la vapeur, qui tombent. Établissons un parallèle entre la production de l'eau sur la vitre et de la pluie sur les montagnes.)

Ce qu'il faut pour obtenir

a) de l'eau sur la vitre :

1. La marmite d'eau. 2. Le feu.
3. Un courant d'air ou souffle. 4. La vitre froide.

b) de la pluie :

1. La mer Méditerranée ou l'océan Atlantique. 2. Le soleil. 3. Le vent d'Afrique. 4. Les montagnes froides.

Description du phénomène. — Voici comment les choses se passent : Le soleil brûlant du midi chauffe la surface de la mer. La vapeur monte. On ne la voit pas parce que l'air est chaud. Mais, à mesure qu'elle s'élève, l'air se refroidit ; la vapeur se condense, se forme en une infinité de gouttelettes qui donnent de grands nuages. Le vent d'Afrique vient, les emporte au-dessus des grandes plaines de France ou d'Italie. Puis, tout à coup, ces nuages blancs viennent heurter le mur glacé qui s'appelle les Alpes, ou bien ils passent sur la chaîne, couverte de grandes forêts, du Jura. C'est là qu'il fait froid. Alors, les gouttelettes qui forment les nuages se condensent. Elles deviennent grandes et lourdes, tombent en averses pendant que tout le Plateau n'a pas de pluie.

Le Jura donc, comme les Alpes, est souvent arrosé par les pluies. Mais il y tombe aussi beaucoup d'eau sous forme de neige. Elle est apportée par la bise qui renvoie les nuages glacés du nord et tombent en neige pendant l'hiver.

Généralisation et abstraction. — Cette III^{me} partie n'en comporte point, étant par elle-même la généralisation et l'abstraction des deux premiers exposés.

Répétition par mots de rappel. — La mer — le soleil — le nuage — le vent — la montagne — la pluie.

Résumé. — C'est ainsi que se produit la pluie. La mer est une immense chaudière dont le soleil chauffe l'eau. Une abondante vapeur monte. Le vent de l'Afrique l'emporte vers le nord. Elle vient buter contre les Alpes glacées ou le frais Jura. Elle se condense et tombe en averses de pluies.

Remarque. — Chaque résumé partiel est trouvé par les élèves qui en cherchent le texte avec la collaboration du maître. — Ce résumé en trois parties sera relevé par les élèves et leur servira de base pour la répétition et la mémorisation de la leçon.

Dans les résumés, éviter les longueurs ; y mettre de la précision et de la *clarté* ; employer des mots suggestifs et synthétiques ; ne pas faire usage de mots vagues ou de formules abstraites.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les divers comptes rendus de nos établissements d'instruction publique contiennent des renseignements sur leur situation et leur état présent ; ils fournissent aussi des réflexions d'ordre pédagogique suggérées par l'expérience des maîtres qui les ont composés. Nous relevons, parmi ces dernières, celles qui nous paraissent le plus caractéristiques.

Compte rendu de M. le Directeur de l'Ecole normale. — Il semble bien que l'orthographe soit en souffrance puisque les hommes d'école, à l'ouïe des plaintes qui se font entendre, s'occupent de rechercher les causes du mal et les moyens d'y remédier. M. E. Dévaud, professeur à l'Université, se rangeant à l'opinion de M. le Directeur du collège cantonal de Lausanne, cite parmi ces causes le défaut d'attention et de réflexion. Est-ce que les élèves du vingtième siècle ne posséderaient pas, au même titre que leurs devanciers, la puissance qu'a l'intelligence de se retourner sur elle-même pour mieux saisir son objet et le pénétrer à fond ? Supposer cette impuissance serait une erreur psychologique et la supposition, avouons-le, ne serait guère flatteuse pour nos jeunes gens. Nous connaissons, dans notre canton, des écoles primaires qui ont su se préserver de ces crises, grâce au zèle et au savoir-faire de ceux qui les dirigent. L'habitude de faire attention et de réfléchir s'acquiert par la répétition des actes, par des exercices suffisamment nombreux et bien choisis. Les bons maîtres ne perdent pas de vue le principe fondamental de pédagogie.

Sans doute, ceux qui établissent les plans d'études doivent prendre garde de ne pas les surcharger afin qu'on ait le temps, non seulement de les parcourir, mais encore de se les assimiler par l'effort de la réflexion. Les maîtres, de leur côté, n'hésiteront pas à interpréter les programmes d'une manière restrictive, en élaguant sans scrupule tout ce qui n'y est pas clairement renfermé. A leur tour, les examinateurs devraient s'enquérir de la manière dont les programmes ont été étudiés afin de ne point faire porter les épreuves sur des détails insignifiants ou sur les matières d'à côté. Rappelons-nous la vieille maxime si sage et si simple : « peu et bien » et revenons-y pratiquement ; à elle seule, elle vaut tout un traité de pédagogie. Il importe peu de former à l'érudition, mais beaucoup de donner à nos élèves des idées claires, une intelligence ferme et capable de s'enrichir elle-même plus tard de nouvelles connaissances. « L'âme n'est pas un vase qu'il faut remplir, disait Plutarque, c'est un foyer qu'il faut réchauffer. »

Reconnaissons pourtant que la vie moderne, avec ses préoccupations matérielles, ses étourdissements, son extravagante production littéraire, ses images et ses illustrations, porte trop facilement la jeunesse à la dissipation. L'esprit s'attache aux futilités et redoute l'effort. C'est à l'école de réagir, pour sa part, contre ces tendances par une forte discipline de toutes les facultés de l'âme. La pédagogie prescrit, pour fixer l'attention des élèves, de répandre de l'attrait sur les leçons et de recourir aux procédés intuitifs. Cette préoccupation est, certes, très louable pourvu que l'étude ne tourne pas en amusement et que l'effort sérieux ne soit pas banni de la classe. L'école a la mission de préparer les élèves aux luttes souvent très âpres de la vie. Il est donc nécessaire que les jeunes s'habituent progressivement à l'effort de l'esprit, qui engendre les convictions et trempe le caractère.

Quand à l'intuition, son emploi rationnel et fructueux n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine. Il y faut mettre du temps, de la préparation et, avant tout, un sens exact de la mesure. Certains maîtres dédaignent trop les procédés intuitifs ; ils traitent les élèves comme de purs esprits et méconnaissent, en pratique, la loi fondamentale de l'origine sensitive de nos idées ; d'autres, au contraire, s'y attachent obstinément et s'y perdent parce qu'ils abhorrent, disent-ils, le verbalisme et paraissent oublier que c'est par l'abstraction que l'esprit humain entre dans son domaine propre, le domaine de la science, de l'idéal et du divin. L'usage judicieux de l'intuition, dans l'enseignement des branches qui le comportent, suppose chez le maître un sens psychologique affiné. Le défaut d'intuition nuit à l'attention et son usage inconsidéré amoindrit la puissance de réflexion.

Afin de gagner du temps, la pédagogie moderne préconise volontiers les

procédés de concentration. M. le professeur E. Dévaud n'a pas l'air de priser à l'extrême ce moyen quand il écrit : « Fort beau sur le papier, le procédé de concentration est d'application délicate dans la réalité quotidienne. Cette concentration dégénère volontiers en confusion. » En effet, plus facilement applicable à l'école primaire, où le maître enseigne à toute une classe, la concentration rencontre plus d'obstacles dans les écoles du degré secondaire, où l'enseignement des branches est attribué à plusieurs professeurs. La concentration des matières par le moyen des manuels n'est, au fond, qu'un trompe-l'œil. La vraie concentration résulte de la synthèse des idées ; elle doit s'opérer en tout premier lieu dans la tête de celui qui enseigne.

La répartition des heures attribuées aux différentes branches dépend de la manière d'envisager l'organisation des études. Les écoles normales de notre pays ont un programme encyclopédique qui vise à l'érudition plutôt qu'à la culture des facultés. Il y a là une exagération à laquelle il faudrait renoncer en renforçant la culture littéraire et professionnelle, selon les vues très justes de la commission des études. L'enseignement bien compris de la langue maternelle requiert beaucoup de temps, car il est nécessaire que les élèves puissent livrer des travaux de rédaction très soignés et faire de nombreux exercices de lecture, d'orthographe, de diction et d'interprétations d'auteurs. Le professeur de langue ne doit pas craindre de restreindre les considérations trop théoriques pour donner à son enseignement une tendance pratique prépondérante.

A dire vrai, n'exige-t-on pas trop, chez nous, de l'Ecole normale ? En quatre ans, dont le premier est consacré en partie à combler les lacunes de l'école primaire et le dernier à préparer de longs examens, en ces quatre ans, on nous demande de former un aspirant instituteur qui soit un chrétien éclairé et fervent, un patriote ardent, un maître exercé à la tenue de la classe et des registres scolaires, un psychologue avisé, un littérateur de bon goût, un dessinateur habile, un organiste débrouillard, un chanteur émérite, un gymnaste souple et décidé ; et il faut, en outre, que l'on trouve, dans le jeune instituteur, des aptitudes pour devenir, selon les circonstances, officier de l'armée fédérale, directeur de la société musicale, agent d'assurances, secrétaire communal ou de ravitaillement, etc. S'il nous arrive parfois de ne pas réussir à former des sujets qui soient à peu près tout cela, n'avons-nous pas droit à quelque indulgence ?

* * *

Compte rendu de M. le Recteur du Collège Saint-Michel. — Il est probable qu'après la guerre, quelle que soit l'issue du formidable conflit, l'enseignement classique sera de nouveau mis en question. Plus encore que par le passé, nous aurons à nous défendre contre l'ascendant des grands pays voisins et l'action centralisatrice des commissions et des sociétés engagées en plein dans le courant moderne. Nous n'avons, certes, pas à nous repentir d'avoir repoussé, il y a une quinzaine d'années, le système des cycles, fort prôné alors, l'enseignement anticipé des sciences, l'envahissement de l'érudition littéraire, la substitution des subtilités philologiques et archéologiques à la vraie littérature, et d'autres innovations de ce genre ; car l'expérience nous donne de plus en plus raison sur toute la ligne. Mais on compte encore, pour nous faire abandonner les humanités et la philosophie, sur la tendance utilitaire qui, pressée d'en venir aux applications pratiques, et ne voyant que le côté matériel des choses, fait fi de toute formation supérieure et ne voudrait retenir que des données positives et des langues vivantes.

Sans doute, ces études complètes de collège sont un peu longues, mais elles préparent bien aux carrières libérales tout en écartant les gâte-métier, et elles

donnent, à ceux qui les ont faites avec succès, une véritable supériorité. Du reste, sans rien retrancher de la formation qu'elles comportent, on pourrait, croyons-nous gagner une année ou deux avant l'entrée au Collège, en simplifiant, pour les enfants destinés à faire leurs classes, le programme de l'école primaire, ou plutôt, en créant à leur usage une école primaire spéciale, où l'enseignement de la langue maternelle serait beaucoup plus grammatical, les éléments de l'arithmétique inculqués à fond et les accessoires éliminés en grande partie. On y cultiverait, en outre, avec soin, deux facultés qui ne peuvent se développer au même degré plus tard, la mémoire et l'imagination. Puisqu'on n'y prendrait que les élèves bien doués, ils y entreraient dès l'âge de six ans, et le but pourrait être atteint en quatre ans. Commencées entre dix et douze ans, les études de collège n'iraient pas au delà de vingt ans, et nous n'aurions plus d'élèves appelés au service militaire avant d'avoir passé leur baccalauréat.

A propos du baccalauréat, auquel nous conserverons sa dénomination française, pour le distinguer de ce qu'en style fédéral on appelle *maturité*, nous constatons ici, une fois de plus, que la dernière réforme, en faisant porter les examens principalement sur les matières de la dernière année et en combinant les résultats avec les notes régulières des classes, lui a fait perdre son caractère aléatoire et l'a définitivement sauvé. N'imposant plus un surmenage mnémonique peu rationnel et nuisible aux études, mais consacrant avant tout cette formation supérieure, à la fois littéraire et scientifique, qui résulte des humanités et de la philosophie, le diplôme sera désormais apprécié, et l'on comprend que l'autorité diocésaine en ait fait la condition *sine qua non* de l'admission aux études théologiques. Mais ce qui a lieu de surprendre, c'est la tendance des universités à ne plus exiger, pour l'immatriculation et la collation des grades, ni le baccalauréat, ni même aucune formation classique. Pour peu qu'on s'engage dans cette voie, une baisse de niveau intellectuel risque fort de se produire. On créera ainsi des docteurs suffisamment versés dans une spécialité, mais qui, faute de développement général et pour ne pas s'être rompus, comme on le fait dans les collèges, à l'art de parler, d'écrire et de penser, manqueront de prestige et ne seront pas qualifiés pour enseigner; à moins que, ce qui arrive parfois, mais ne dépend nullement du diplôme, ils n'y aient suppléé par leurs études privées et leurs aptitudes naturelles.



BIBLIOGRAPHIES

Lettres sur la Réforme gouvernementale, in-12 de 268 pages. Paris, Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères.

Les lettres qui sont rassemblées dans ce volume ont été écrites à la fin de l'automne 1917. La *Revue de Paris* les a insérées dans ses numéros de décembre et janvier dernier. Elles ont été écrites par « un républicain fervent, partisan décidé du régime parlementaire ». La discussion ne porte pas cependant sur aucun des problèmes constitutionnels et politiques, dont il a été trop fréquemment question en France, comme si chaque régime ne présentait pas ses avantages et ses désavantages. L'auteur prend les choses telles qu'elles sont. Il n'a pas l'ambition de transformer la forme, ni les organes du gouvernement actuel. Il se demande seulement s'il ne serait pas possible d'en rectifier le jeu et d'en accroître le rendement par un ensemble de mesures opportunes, propres à faire disparaître les abus et à maintenir les qualités. C'est laisser entendre que tout n'est point parfait dans le gouvernement français, qu'il y a des réformes à opérer et des changements à